



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/44/866  
S/21017  
11 décembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session

Point 34 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :

MENACES CONTRE LA PAIX ET LA

SECURITE INTERNATIONALES ET

INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-quatrième année

Lettre datée du 11 décembre 1989, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes  
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir le texte d'une déclaration du Gouvernement soviétique qui a été publiée le 9 décembre 1989.

Je vous serais obligé de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) A. BELONOGOV

ANNEXE

Déclaration du Gouvernement soviétique publiée le 9 décembre 1989

La situation extrêmement grave qui existe en Amérique centrale est un motif de vive inquiétude. Quelles que soient les causes qui ont conduit à l'escalade dangereuse des tensions dans cette région, la nécessité d'adopter d'urgence des mesures efficaces pour normaliser la situation devient de plus en plus évidente. Des initiatives sont prises actuellement dans la recherche d'une solution qui permettrait de désamorcer la crise aussi bien par les parties directement concernées par le conflit que par d'autres Etats qui souhaitent un règlement rapide et pacifique et par l'ONU et l'Organisation des Etats américains. Dans le cadre de ces efforts, on est convenu d'organiser une rencontre des présidents des cinq pays d'Amérique centrale à San José.

Etant tout à fait favorable à cette rencontre, l'Union soviétique réaffirme son attachement à une solution pacifique et politique du problème que connaît la région. Les principes qui doivent guider ce règlement ont été fixés dans des accords et des conventions conclus lors de réunions antérieures auxquelles les dirigeants des pays susmentionnés ont participé. Le respect intégral de tous les engagements qui ont été pris par les Etats parties au conflit est une condition sine qua non pour rétablir une paix durable dans cette région.

De l'avis du Gouvernement soviétique, il faut accorder maintenant une importance prioritaire à l'application des accords qui prévoient la tenue d'élections libres et démocratiques au Nicaragua - dont la préparation se poursuit conformément auxdits accords - la dissolution de l'opposition armée nicaraguayenne et la prévention d'une guerre civile en el Salvador. Si l'on veut atteindre ces objectifs, les Etats extérieurs à la région doivent également participer au processus de règlement ou, tout au moins, s'abstenir de le contrarier.

Dans la conjoncture actuelle, l'expansion des arsenaux militaires des pays de la région est particulièrement préoccupante. On sait que l'Union soviétique a proposé d'arrêter les livraisons d'armes à ces pays, quelle que soit leur provenance, et qu'elle a de surcroît suspendu unilatéralement ses livraisons au Nicaragua. Si les autres Etats faisaient preuve de la même modération et si, par ailleurs, on cessait de fournir une aide militaire aux forces non régulières et aux mouvements insurrectionnels, comme le demandent le groupe des cinq pays d'Amérique centrale et le Conseil de sécurité de l'ONU, cela faciliterait certainement l'élimination de ce dangereux foyer de tension. De surcroît, il est évident qu'il ne faut pas retarder l'ouverture des négociations entre les pays de la région sur la réduction des forces armées et des armements prévue par l'accord qui a été conclu au Guatemala.

L'Union soviétique part du principe que ce sont les pays d'Amérique centrale eux-mêmes qui doivent déterminer les mesures et les moyens concrets à mettre en oeuvre pour normaliser la situation. Mais s'ils estiment que d'autres Etats peuvent d'une manière ou d'une autre contribuer à ce processus, alors ceux-ci devront apporter leur concours.

Le Gouvernement soviétique espère qu'à l'occasion de la rencontre de San José, tous les participants manifesteront une fois encore leur bonne volonté, leur sens des responsabilités et leur esprit de conciliation pour mettre fin à l'effusion de sang, et rétablir la paix et la stabilité en Amérique centrale. De son côté, l'URSS continuera à faire tout son possible pour appuyer les efforts qui sont axés sur la réalisation des buts susmentionnés et, dans cette perspective, elle est prête à collaborer avec tous les Etats sans exception.

-----

